

# DESCRIPTION DES VEHICULES DE MARQUE MOIROUD

FAMILLE : REMORQUE TYPE : ECO 350 VERSIONS : A - B

## 3 - GENERALITES -

0.1. Constructeur : Remorques MOIROUD S.A. - Z.I. Le Chanay  
69720 - SAINT-RONNET-DE-MURE

0.2. Marque : MOIROUD

0.3. Genre : Remorque (REM) ou Remorque spécialisée (RESP)

0.4. Type et versions : ECO 350 Versions : A - B

## 1 - CONSTITUTION GENERALE -

1.1. Nombre d'essieux et de roues :

2 essieux - 4 roues simples

Essieu :

marque : PAILLARD ALKO/FTF

type : G 18 B 2000

1.2. Dimensions des pneumatiques : 195 X 14 C

ou de caractéristiques équivalentes

1.3. Constitution du châssis : le châssis entièrement métallique est constitué de longerons entrecroisés de traverses en acier E.24.

1.3.1. Dispositif d'attelage : attelage à anneau (anneau fixé sur le dispositif de commande du frein) ou attelage à rotule (rotule placée sur le véhicule tracteur - une mâchoire métallique placée sur le dispositif de commande du frein vient enserrer la boule). Deux articulations crantées peuvent permettre le réglage en hauteur de l'attelage

Dispositif de commande :

marque : FTF

type : FA 3,5

N° d'enregistrement : 88.11.15.105/9029

## 2 - DIMENSIONS ET POIDS -

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1. Poids total en charge : 3500 kg

2.2.

2.3.

2.4. Charge maximale admissible :

2.4.1. Sur l'essieu 1 : 1750 kg

2.4.2. Sur l'essieu 2 : 1750 kg

2.4.3. Sur l'essieu 3 :

2.4.4. Sur le crochet d'attelage : 120 kg

2.5.

2.6. Voie de l'essieu :

2.6.1. Essieu 1 : de 180 à 230 cm

2.6.2. Essieu 2 : de 180 à 230 cm

2.6.3. Essieu 3 :

2.7. Empattement :

2.7.1. Empattement du tandem

Essieu 1 à Essieu 2 : 75 cm

Essieu 2 à Essieu 3 :

2.7.2. Empattement entre axe d'attelage et essieu de 300 à 602,5 cm

2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche : ces poids prennent en compte toutes les options d'équipements possibles :

2.8.0. Total : de 600 à 2000 kg

2.8.2. sous essieux : de 580 à 1920 kg

2.8.3.

2.8.4.

2.8.5. Sur le crochet d'attelage : de 20 à 80 kg

2.9. porte-à-faux avant :

2.9.1. Sans tenir compte de la flèche d'attelage : de 155 à 407,5 cm

2.9.2. avec la flèche d'attelage : de 300 à 602,5 cm

2.10. Porte-à-faux arrière : de 145 à 407,5 cm

2.11. longueur hors tout

2.11.1. Sans tenir compte de la flèche d'attelage : de 300 à 805 cm

2.11.2. Totale : de 445 à 1000 cm

2.12. Largeur hors tout : de 200 à 250 cm

3 -

4 -

## 5 - SUSPENSION -

5.1. Essieu à torsion caoutchouc (version A)

5.2. Torsion à barres multiples (version B)

## 6 - FREINAGE -

7.1. Frein de service : frein à inertie agissant sur les 4 roues.

7.2.

7.3.

7.3.1. Frein en cas de rupture d'attelage : câble de sécurité accroché d'une part à un point fixe du véhicule tracteur et d'autre part au levier du frein de stationnement de la remorque.

7.4. Frein de stationnement : un levier à crémaillère agit sur les câbles du frein principal et maintient à l'arrêt le véhicule chargé sur une pente de 18 %.

7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :

7.5.1. frein de service : par triangle et câbles.

7.5.2.

7.5.2.1. Frein en cas de rupture d'attelage : par câbles.

7.5.3. Frein de stationnement : par triangle et câbles.

7.8. Type de frein :

7.8.1. Frein de service : tambours solidaires des moyeux par écartement de deux mâchoires intérieures débrayables en marche arrière (recul automatique).

marque : KNOTT FTF/ALKO

type : 25.2025 2361

n° d'enregistrement : 361.185.81 361.057.86

7.8.2.

7.8.2.1. frein de rupture d'attelage : à tambours

7.8.3. Frein de stationnement : à tambours

## 8 - CARROSSERIE -

8.1. Carrosserie : pour le genre Remorque (REM) :  
FOURGON - PLATEAU - BENNE - BACHE -  
CIT'EAU - CARB LEG - CARB LRD -  
NON SPEC -

pour le genre Remorque Spécialisée (RESP)  
TRAVAUX - MAGASIN - NON SPEC -

8.2. Matériaux constituant la carrosserie : tube profilé à froid et tôle acier ou bois.

8.3.

8.4.

8.5.

8.6.

8.7.

8.8.

8.9. Dispositif de protection latérale : 2 barres à section de 30 mm

8.10. Dispositif de protection contre l'encastrement :

## 9 - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION -

9.1.

9.2.

9.3. Feux de position avant : 2 incorporés (suivant largeur)

9.4. Feux rouges arrière : 2 groupés

9.5. Indicateurs de changement de direction : 2 groupés

9.6. Feux stops : 2 groupés

9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1 indépendant

9.8. Dispositifs réfléchissants :

9.8.1. arrière : 2 indépendants

9.8.2. latéraux : 2 ou 3 indépendants (suivant la longueur du véhicule).

9.8.3. avant : 2 indépendants

9.9. Feux de détresse : fonctionnement simultané des feux clignotants.

9.10.

9.11. Feu arrière de brouillard : 1 indépendant situé côté gauche.

9.12. Feux d'encombrement : 2 combinés.

## 10 - DIVERS -

10.1.

10.2. Marque d'identité :

10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur : fixée à l'avant droit sur un élément indémontable.

10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : à l'avant droit, sur le timon d'attelage ou sur la traverse avant.